



SARL CAMPING EN CHON LES PINS ***

CALME - CONFORT - LOISIRS - PISCINE
600 Chemin d'En Chon 40 600 BISCARROSSE Lac
Tél: 05.58.78.16.00
www.campingenchonlespins.com
Email: contact@campingenchonlespins.com
N° SIRET: 438 077 117 000 10|

DEMANDE DE RÉSERVATION

Nom:		
Prénom:	Date de naissance (impérative):	Nationalité :
Adresse:		
Ville :	Code postal :	
Tél :	E-Mail :	
LISTE DES PERSONNES :		
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

<input type="checkbox"/> Voiture:	Marque:	Immatriculation:
<input type="checkbox"/> Animal :	Genre:	Date de vaccination:

PÉRIODE DE RÉSERVATION :

Arrivée:	Départ:
----------	---------

EMPLACEMENTS Campeurs <i>Arrivées à partir de 11 H / Départs avant 11H</i>		LOCATIONS Mobil-homes /Chalets <i>Arrivées à partir de 17H / Départs avant 10H</i>	
<input type="checkbox"/> Tente	Surface :	<input type="checkbox"/> Mobil-home 1 chambre	
<input type="checkbox"/> Camping-car/Van	Longueur/hauteur:	<input type="checkbox"/> Mobil-home ou chalet 2/4 personnes	
<input type="checkbox"/> Caravane	Longueur:	<input type="checkbox"/> Mobil-home 6 personnes	<input type="checkbox"/> 6 personnes TAOS

ACOMPTE DEMANDÉ A LA RÉSERVATION: (*montant à multiplier par nombre de semaine*) + FRAIS DE DOSSIER : 25 euros

Chalet / Mobil-home 2/4 pers <input type="checkbox"/> 250 Euros	Mobil-home 6 personnes / Taos <input type="checkbox"/> 400 euros	Emplacement nu <input type="checkbox"/> 100 euros
--	---	--

CONDITIONS GÉNÉRALES :

Il est interdit de sous louer ou céder à un tiers . En cas de déclaration inexact du preneur , le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront au camping. Clause attributive de juridiction: les litiges éventuels seront la compétence exclusive du tribunal de Mont de Marsan .

IMPORTANT : En cas d'annulation , les sommes versées restent acquises au camping.

Je souscris à l' assurance annulation (3,5 % du prix total du séjour sans frais de dossier) . Voir conditions sur notre site internet .

En cas de panne ou de léger contre temps et, sauf avis contraire de votre part , le versement de l'acompte vous assure le maintien de la réservation 24h après la date prévue de votre arrivée. Cet accord à valeur de contrat et engage les deux parties. Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile.

En cas de départ anticipé , quelque en soit le motif, la totalité du séjour réservé sera du au camping . Toute modification pouvant entraîner ou non, une variation du montant du séjour devra être signalée à l'arrivée .

Toute demande de réservation devra être accompagné d'un acompte dont le montant est fixé sur le bon de réservation.

CLAUSES PARTICULIÈRES LOCATIONS HÉBERGEMENTS :

Pour les locations de mobil-homes et chalets , deux cautions sont demandées à l'entrée pour couvrir les éventuels dégâts et frais de ménage : 400 euros + 80 euros de ménage pour les 2/4 personnes / 600 euros + 100 euros de ménage pour les locations 6 personnes .

Les cautions vous seront restituées dans les 10 jours suivants votre départ , si problèmes , elles seront encaissées . Ces cautions ne constituent pas une limite de responsabilité . **Les mobil-homes et chalets doivent être laissés propres** (un aspirateur est à votre disposition à l'accueil).

La location du mobil-home ou chalet n'est consentie que par période d'une semaine complète (Du samedi ou dimanche 17H au Samedi ou dimanche entre 8H30 et 10 H au plus tard) . En cas de désaccord sur l'inventaire à disposition dans la location , il est impératif de le signaler le lendemain de votre arrivée .

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le locataire reconnaît avoir reçu un exemplaire du règlement intérieur et s'engage à le respecter. Je reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions de réservation et de location. Pour que cette location soit définitive, elle doit être obligatoirement accompagnée d'un acompte.

Fait à.....
LE LOCATAIRE :

Le..... 2026 en deux exemplaires
CAMPING EN CHON LES PINS / LE LOUEUR